

## AVIS SPÉCIAL

Monsieur Daniel Bourdon, maire  
Madame Claudie Lacelle, conseillère poste 1  
Monsieur Normand Latreille, conseiller poste 2  
Madame Émilie Tessier, conseillère poste 3  
Madame Véronie Whear, conseillère poste 4  
Monsieur Yves Desjardins, conseiller poste 5  
Madame Suzanne Parisé, conseillère poste 6  
Monsieur Luc Diotte, conseiller d'agglomération

Mesdames, Messieurs,

AVIS vous est donné, par la soussignée, Stéphanie Lelièvre, greffière de la Ville de Mont-Laurier, qu'une séance extraordinaire du conseil d'agglomération de Mont-Laurier est convoquée par monsieur le maire Daniel Bourdon, pour être tenue le 14 mars 2022 à 18 h 15, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

## ORDRE DU JOUR

Parole au conseil

1. Ouverture et constatation de la régularité de la séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Première période de questions
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 janvier 2022
5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET LÉGISLATION**
  - 5.1 Signature d'une promesse de vente entre l'Agglomération de Mont-Laurier et Crématorium L'Envolée inc.
  - 5.2 Déléguer un représentant de la Ville au sein de l'Office municipale d'habitation
6. **FINANCES**
7. **RESSOURCES HUMAINES**
8. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  - 8.1 Adoption du rapport annuel d'activités 2021 en lien avec le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC d'Antoine-Labelle

9. Deuxième période de questions

10. Levée de la séance

FAIT À MONT-LAURIER, ce 11 mars 2022.

La greffière,

Stéphanie Lelièvre, avocate